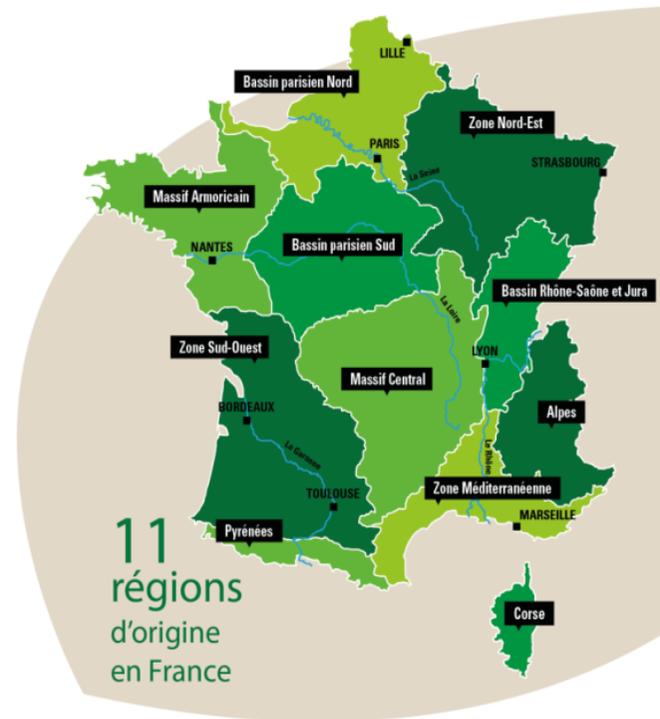


Une marque pour conserver la diversité génétique des espèces végétales

‘**Végétal Local**’ est une marque propriété de l’Office Français de la Biodiversité. Elle garantit la traçabilité des semences et plants depuis leur région de collecte jusqu’à leur commercialisation.



En savoir + sur la marque

www.vegetal-local.fr

Les structures départementales membres de l’AFAHC-Occitanie sont habilitées à collecter les graines sur leurs territoires. Ce travail est d’autant plus efficace que des bénévoles locaux aident à repérer des sites, à collecter ou encore nettoyer ces graines. Pour assurer la qualité de la collecte et respecter les critères de la marque, il est nécessaire de suivre quelques règles détaillées ci-dessous.

Nous aider à trouver des sites de collecte

Un site peut être composé d’une seule haie par exemple, mais il peut aussi faire jusqu’à 4km de large, l’important est qu’il soit homogène (même sol, même type de végétation, de relief...)

2 Règles obligatoires de la Marque

- S’assurer qu’il n’y ait pas eu de plantation sur le site depuis 1970,

Utiliser sur Internet l’outil ‘remonter le temps’ de l’IGN afin de voir si les haies / bosquets repérés existaient déjà en 1970

<https://remonterletemps.ign.fr/comparer/basic>

- Le site doit comporter au moins 30 individus de l’espèce cible en âge de fructifier.
- + 1 Règle conseillée :** se trouver à + de 500m de plantations récentes et de grosses voies de transport (SNCF, routes nationales...).

Document à nous retourner

- **Carte** assez précise (ex : IGN au 1/25 000ème) avec le site tracé,
- Renseignements notés au dos : **espèces** identifiées pour la collecte et **nombre de plants par espèce** qui peuvent être collectés + **commune** sur laquelle se situe le site (ou ville la plus proche pour se repérer).

Nous aider en collectant des graines

4 Règles obligatoires de la Marque

- Noter sur un plan le **lieu** de collecte et le **nombre de plants** sur lesquels a eu lieu la collecte,
- Diversifier sa collecte au maximum et collecter sur des plants de formes différentes,
- Prélever au maximum 1/4 des graines produites par le plant,
- Ne pas mélanger les fruits d’espèces différentes !

Conseils de collecte

- Collecter les fruits seulement. Éviter de prendre les grappes entières et les feuilles. Souvent les fruits viennent tous seuls quand ils sont mûrs,
- Peser les fruits collectés et noter le poids au dos du plan du lieu de collecte avec la date de collecte

Conseils de conservation

- Baies : mettre au frigo dans un sac de congélation par exemple. Le laisser ouvert et contrôler que les fruits ne moisissent pas,
- Fruits secs : mettre à sécher dans un endroit abrité du soleil.

Et nous appeler pour que l’on puisse venir chercher la collecte (et le plan) le plus rapidement possible pour dépulpage et envoi en pépinière.

Quelles sont les essences collectées ?

Zone Massif-Central

Nom vernaculaire	Nom scientifique
Alisier torminal	<i>Sorbus torminalis</i>
Alisier blanc	<i>Sorbus aria</i>
Amélanchier	<i>Amelanchier ovalis</i>
Bourdaïne	<i>Rhamnus Frangula</i>
Camerisier à balais	<i>Lonicera xylosteum</i>
Charme	<i>Carpinus betulus</i>
Chèvrefeuille d'Etrurie	<i>Lonicera etrusca</i>
Cormier	<i>Sorbus domestica</i>
Cornouiller mâle	<i>Cornus mas</i>
Cornouiller sanguin	<i>Cornus sanguinea</i>
Églantier	<i>Rosa canina</i>
Érable champêtre	<i>Acer campestre</i>
Érable de Montpellier	<i>Acer monspessulanum</i>
Érable Sycomore	<i>Acer pseudoplatanus</i>
Frêne commun	<i>Fraxinus excelsior</i>
Fusain d'Europe	<i>Euonymus europeus</i>
Groseiller des Alpes	<i>Ribes alpinum</i>
Houx	<i>Ilex aquifolium</i>
Merisier	<i>Prunus avium</i>
Néflier	<i>Mespilus germanica</i>
Nerprun alaterne	<i>Rhamnus alaternus</i>
Nerprun purgatif	<i>Rhamnus catharicus</i>
Noisetier	<i>Corylus avellana</i>
Pistachier térébinthe	<i>Pistacia terebinthus</i>
Prunellier	<i>Prunus spinosa</i>
Prunier domestique	<i>Prunus domestica</i>
Sorbier des oiseleurs	<i>Sorbus aucuparia</i>
Sureau noir	<i>Sambucus nigra</i>
Tilleul à petites feuilles	<i>Tilia cordata</i>
Troène des bois	<i>Ligustrum vulgare</i>
Viorne lantane	<i>Viburnum lantana</i>
Viorne obier	<i>Viburnum opulus</i>

Vous souhaitez participer ?

Rien de plus simple ! Rapprochez-vous de la structure de votre département engagée dans ce programme pour lui transmettre des sites de collecte et/ou des graines.

	Coordonnées des structures
09	Haies Ariégeoises ☎ 06 10 11 41 26 / ✉ guillaume.tarrieus@ariege.chambagri.fr
11	Arbres et Paysages de l'Aude ☎ 07 71 17 94 71 / ✉ contact@arbresetpaysages11.fr
12	Arbres, Haies, Paysages d'Aveyron ☎ 05 65 73 79 23 / ✉ association.ahp12@gmail.com
30	AGROOF ☎ 04 66 56 85 47 / ✉ ori@agroof.net
31	Arbres et Paysages d'Autun ☎ 05 34 66 42 13 / ✉ apa31@free.fr
32	Arbres et Paysages du Gers ☎ 05 62 60 12 69 / ✉ contact@ap32.fr
34	Paysarbre ☎ 07 68 49 85 44 / ✉ contact@paysarbre.org
46	Arbres, Haies, Paysages du Lot ✉ ahp46@adasea.net
48	COPAGE ☎ 04 66 65 64 57 / ✉ copage@lozere.chambagri.fr
65	Arbre et Paysage des Hautes Pyrénées ☎ 05 62 33 61 66 / ✉ arbreetpaysage@maisondelanature65.com
66	Arbres et Paysages des Pyrénées-Orientales ☎ 06 83 57 78 95 / ✉ contact@ap66.org
81	Arbres et Paysages Tarnais ☎ 05 31 81 99 59 / ✉ info@arbrespaysagestarnais.asso.fr
82	Association Campagnes Vivantes 82 ☎ 05 63 02 74 57 / ✉ sensibilisation@campagnesvivantes82.fr



Des plants sauvages d'origine locale
garantie



Cahier du récolteur bénévole



Plante&Cité
Ingénierie de la nature en ville
Center for landscape and urban horticulture



Brochure réalisée avec le soutien de :

